

RÉSOLUTION
ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DU PERSONNEL D'EBEN-HEZER
LAUSANNE
RÉUNI LE 24 MARS 2023

L'assemblée extraordinaire du personnel d'Eben-Hézer a pris connaissance du résultat des négociations entre nos représentants syndicaux et le Conseil d'Etat vaudois, le 22 mars 2023, et de l'échec de ces négociations.

Le personnel d'Eben-Hézer présent soutient à l'unanimité les syndicats dans leur refus des propositions insuffisantes faites par le Conseil d'Etat vaudois le 22 mars dernier. Il les considère comme dévalorisantes, la négation même de notre valeur professionnelle.

Ainsi, à l'unanimité, il se prononce pour soutenir et pour participer activement à la manifestation unitaire du 28 mars 2023 avec les collègues des secteurs publics et parapublics.

De plus, à l'unanimité moins trois abstentions il se prononce pour mener une manifestation de protestation le 28 mars également, à 14h au parc du Devin (Avenue du Temple 17, 1012 Lausanne), par le personnel d'Eben-Hézer Lausanne.

Le personnel d'Eben-Hézer présent soutient à l'unanimité les syndicats dans leurs appels à manifester des secteurs publics et parapublics, ainsi que les grèves du secteur public et/ou autres actions.

La Commission du personnel d'Eben-Hézer Lausanne

Fait à Lausanne, le 24 mars 2023

Copie: Mme N. Gorrite, cheffe du DCIRH, SSP Vaud, SUD, FSF, Direction de l'Institution de l'Espérance.